

DELIBERATION DU COMITE DIRECTEUR DU 9 FEVRIER 2015

Ouverture de la séance : 14h00

❖ APPEL :

3 Membres excusés : CANTO Alain, CREUS Jacqueline, POGGI Michel

19 Membres présents : Mesdames JEANJEAN Patricia, MONROCHÉ Chantal

Messieurs AUBERT André, BOULENDI Daniel, CADOUX Bernard, CARBONARO Patrice, CRAVINO Patrick, DI MASE Georges, DI MASE René, DUPARD Serge, ELLUL Robert, GIAVARINI Jean-Mary, INGOGLIA Pierre, IZZO Raymond, MANZO Roger, MONROCHÉ Patrick, PELLISSIER Didier, PORTES Jean et POUSSIÈRE Georges.

❖ ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les participants et après avoir rappelé que c'est la dernière réunion avant l'Assemblée Générale du 21 février 2015, annonce que les affiches sont arrivées et que les fiches d'inscription ont été transmises la semaine d'avant. Elle demande à ce que chaque membre du Comité ait un jeu de ce qui est envoyé dans les bureaux. La consigne doit être donnée à Jauffrey CAPASSO. Elle fait part de son écœurement à venir dans ce Comité et dit qu'elle est prête à démissionner du jour au lendemain si tous les membres ne font pas l'effort de s'investir plus dans les tâches à accomplir, ayant reçu des réclamations concernant la tenue du site et l'incapacité à renseigner un club qui avait téléphoné au Comité. Elle rappelle que quand quelqu'un du Comité ne sait pas répondre, il suffit de dire « qu'on va se renseigner » et rappeler la personne ensuite.....

Il faut que tous les membres du Comité se remettent en cause et prennent des initiatives pour améliorer l'image qu'ont les Sociétés de nous.

❖ PROBLÈMES LIÉS A LA CHARGE DE TRAVAIL

Jean-Mary GIAVARINI, Trésorier Adjoint, Responsable des Compétitions (13 Tour, Championnats par équipes, Coupe de France,...), Responsable de l'Organisation du Championnat de France à ST CANNAT, Responsable des réservations Championnats de France, de la Mise à jour du site CD13....doit être aider ou décharger de certaines tâches par d'autres Membres.

- Pour le Championnat par équipes de club, Messieurs Patrice CARBONARO, Didier PELLISSIER, Jean PORTES et Roger MANZO devront se réunir début mars, la clôture des inscriptions étant **fixée au 28 février dernier délai** pour composer les différents groupes et définir les lieux, les championnats Jeu Provençal et Féminin ayant lieu les 14 et 15 mars 2015.
- Les phases finales du 13 Tour 2014 (lettres à envoyer aux joueurs qualifiés) : Messieurs IZZO Raymond et DUPARD Serge.
- L'élaboration du calendrier des concours retenus **pour le 13 Tour 2015** sera effectuée par Messieurs DUPARD Serge, IZZO Raymond et MONROCHÉ Patrick qui assurera le suivi des résultats. **RAPPEL** : ces concours qui permettent aux équipes homogènes d'engranger des points doivent être gérés par Gestion Concours.

- Patricia JEANJEAN demande à Patrick MONROCHÉ d'être responsable de la gestion du site du CD13 ; Il précise qu'il le met déjà régulièrement à jour quand il a des informations ; Chaque Délégué devra lui faire passer les résultats de leur championnat et les photos prises à cet effet.

❖ STATUTS -REGLEMENTS

Le règlement Fédéral prévoit d'incorporer des Benjamines, Cadettes ou Minimes dans le championnat par équipes de Clubs Féminins. Le Comité des Bouches du Rhône refuse de faire participer les jeunes au championnat féminin puisqu'il est programmé cette année un CDC ET CRC Jeunes.

Modification dans les règlements intérieurs des CDC

- Groupe de 6 pour les championnats par équipes
- Les joueurs qui évoluent en CNC et CRC ne pourront pas participer au CDC
- En cas d'égalité de 2 équipes en phases finales, il n'y aura plus l'épreuve du tir pour les départager mais le décompte des points (Goal average) dans les rencontres qui les ont opposées. En cas de nouvelle égalité, on prend 6 joueurs de chaque équipe pour effectuer une mène en tête à tête, une mène en doublette et une en triplète. L'équipe qui gagne 2 mènes est qualifiée.
- Seul le club vainqueur de la D1 peut refuser de monter en CRC mais seulement sur demande écrite du Président de la Société avec les raisons du refus. La demande sera ensuite soumise au Comité Directeur pour le vote et décider d'une sanction administrative. Il sera ensuite proposé au Club arrivé second de monter.
- Pour les vainqueurs de la D2 et D3, la montée en division supérieure est systématique. En cas de refus, les récompenses allouées seront réduites de moitié.

❖ SITUATION FINANCIERE

Cette année le budget sera présenté sur 12 mois (2014) contrairement à l'année passée où il était sur 14 (octobre 2012 à décembre 2013).

Comptes d'attente: sommes reçues mais sans explications des Délégués. Il peut s'agir de licences, d'inscriptions de championnat, d'affiliation.....soit une somme de 14 900 euros, qui n'est pas ventilée sur les différentes lignes budgétaires. Le secteur d'AUBAGNE est en majorité visé par plus de 8 versements depuis septembre sans explications. Tous les secteurs ont reçu des imprimés de comptabilité pour les versements qu'ils effectuent afin de faciliter la tâche du Trésorier mais force est de constater que tous les responsables ne le font pas...

Monsieur PORTES demande quand il recevra les sommes à reverser à ses clubs pour les parrainages effectués. Monsieur MANZO lui répond qu'il n'a pas encore fait l'état pour les sommes à rembourser en 2015 mais que pour celles de 2013 à reverser en 2014, cela a été donné au premier semestre 2014 à tous les responsables de secteur en leur précisant que pour les petites sommes, elles pouvaient être déduites du règlement que les clubs devaient. Le secteur SALON, ne se rappelle pas l'avoir reçu, donc il lui sera renvoyé une copie. Les sommes peuvent être déduites du paiement des licences, des inscriptions en championnat....

Les auditeurs aux comptes sont venus et feront leur compte-rendu lors de l'Assemblée Générale. Le bilan annuel sera donné aux Sociétés le jour de l'Assemblée Générale.

❖ REPARTITION DES CALENDRIERS

Les carnets doivent arriver mercredi 11 et seront répartis dans les secteurs. Le nombre à distribuer dans les clubs sera à hauteur de 75 % du nombre des licenciés 2014. Il est précisé que dans certains départements, le carnet est payant et qu'il ne faut pas forcément en donner à des licenciés qui ne vont jamais jouer en dehors de leur club.

❖ ASSEMBLEE GENERALE

Madame JEANJEAN nous fait lecture de la lettre de démission de Monsieur Yves FOUQUE. Ce sera donc 2 postes qui seront à pourvoir lors du vote.

Le Comité Directeur entérine la décision de Monsieur FOUQUE;

6 candidats se présentent :

- Monsieur DE GRANDIS Luc
- Monsieur HASSEN Louis
- Monsieur PIVON Patrick
- Monsieur REGINENSI Barthèlemy
- Monsieur VALENT Yves
- Monsieur VERCHIER Gérard

Ne voteront que les sociétés affiliées en 2014. Evidemment, les nouvelles sociétés sont convoquées mais ne seront pas pénalisées en cas d'absence.

❖ COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONGRES FFPJP A BRON

- ⇒ Règlement des nationaux : 1 arbitre pour 32 terrains et obligation d'utiliser Gestion Concours
- ⇒ Des contrôles URSAFF peuvent être faits auprès des organisateurs de Nationaux (ex. le club de BRON a eu un redressement de plusieurs milliers d'euro)
- ⇒ Composition des Comités Directeurs : 1 médecin et proportion minimale de 25 % de féminines
- ⇒ Certificats médicaux : retour à l'ancienne formule donc les joueurs devront continuer à fournir un certificat médical chaque année.
- ⇒ Le championnat de France Triplette Promotion a été programmé en même temps que le championnat de France Triplette Féminine, c'est une erreur de la FÉDÉ; La situation redeviendra normale en 2016 et les 2 championnats seront dissociés.
- ⇒ RAPPEL : Il est interdit de fumer sur les jeux pendant les championnats, même la cigarette électronique.
- ⇒ A partir de cette année, les concours Jeu Provençal, Promotion et Féminins seront catégorisés.
- ⇒ Classement des Comités suite aux différents résultats obtenus dans les divers championnats de France en 2014 : Les BOUCHES DU RHÔNE finissent 2^{ème} ex-aequo avec l'ALLIER avec 18 points. Le premier Comité est le VAR avec 24 points.
- ⇒ Une réflexion va être faite à la FFPJP auprès des différents Comités Départementaux et Ligues pour mettre en place un scrutin de listes aux prochaines élections.

❖ DELOCALISATION DU COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE

Messieurs MANZO et GIAVARINY sont allés sur place visiter les locaux à vendre aux Chutes La Vie.

Points positifs : 500 € de moins en impôts locaux, locaux spacieux déjà scindés en plusieurs bureaux, une grande salle de réunion. Un prix de vente à l'origine de 300 000 € revu à la baisse à 230 000 €, et plus de frais de parkings pour les Délégués, cour privative pour 3 ou 4 véhicules. Se situe près de l'autoroute A7 et du métro Saint Just.

Points négatifs : Bâtiments semblant être humides, importants travaux d'électricité, plafonds hauts et chauffage par radiateurs électriques, boiserie aux fenêtres.

Il faut faire une évaluation des travaux à effectuer.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

- Les Membres du Comité sont chargés d'examiner les demandes de revalorisation d'indice de rémunération de Monsieur Eric ESCRIVA et de la prise en charge de 50 % des frais RTM de Jauffrey CAPASSO.
Les 2 demandes sont acceptées et entérinées par les membres du Comité.
- Les Clubs de VITROLLES et de SALON L'ELYSÉE étant qualifiés pour les 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France des Clubs qui se dérouleront le week-end des 21 et 22 février 2015, les phases finales du 13 Tour à pétanque sont reportées au samedi 14 mars 2015 à 14h à la Boule Diplomate de ST VICTORET.
- Les rapports de délibération du Comité Directeur ne seront plus transmis par courrier aux sociétés mais seront mis sur le site du CD13 dans une nouvelle rubrique.

FIN DE LA SEANCE A 19 HEURES 30

La Présidente

La Secrétaire Adjointe

Patricia JEANJEAN

Chantal MONROCHÉ